



QUESTIONS DP CFDT Réunion au 20 Février 2013

1) **Q :** Réponses et avancées des questions N° 1, 2 et 3 (Clim, radio et radio Fm) du mois de janvier 2013

R : Pour la radio Fm cela est en cours et la 1032 vient d'être équipée. La radio SAE vient d'avoir un correctif par Inéo sauf la 1033 qui est en cours d'intégration. En ce qui concerne la « clim », elle a une fonctionnalité normale au vu de sa fabrication en « chine ». C'est un système qui fait tomber la température dans la cabine d'environ 3 à 4° avant de remettre de la chaleur. Nous avons demandé des changements en particulier les commandes déportés sur le tableau de bord et les alvéoles de soufflerie qui seront modifiées.

2) **Q :** Suite au retrait des barrières d'anti passage poids lourds, avant le rond-point de la solidarité (Bd Palissy), passage difficile pour les bus Liane 4 en direction du terminus. Les voitures venant de la D122A, passent un peu n'importe comment. Demandons refonte de marquage au sol afin d'éviter les accidents. (B)

R : Nous avons demandés de revenir au marquage précédent, cela sera fait le plus tôt possible.

3) **Q :** Demande d'avoir un roulement de bus pour les conducteurs de nuit. (B)

R : Ce n'est pas possible aujourd'hui en fonction de la conduite « tram » à 50%. **Retour CFDT :** Nous redemanderons rapidement pour qu'un service bus avec un roulement de nuit soit actif dès que la formation « Tram » sera terminé. (Étude à faire en 1^{er} semestre, pour une application rentrée 2013-2014).

4) **Q :** Feu tricolore Face à URGO direction dépôt trop court. (B)

R : Nous le signalons au PC circulation, mais nous ne passerons plus par-là dans quelques semaines.

5) **Q :** Mettre un raccourci sur le SAE pour la coupure valideurs. (B)

R : Ce n'est pas possible techniquement, nous ferons au mieux pour éviter le nombre de manipulation, afin de rester concentré sur la sécurité du véhicule.

6) **Q :** Correspondance à l'arrêt Devosge, « Tram » Bus dangereux, faire l'arrêt après le feu. (B)

R : nous avons vu cela, avant le démarrage du « Tram » et cela n'a pas été décidé ainsi. Il n'est plus possible de changer maintenant.

7) **Q :** Choix des conducteurs référents pour la liane 5 sur mars, qui sera choisi et comment ? (B)

R : ce ne sera plus la Liane 5 (au vu des travaux sur la liane), mais la Liane 6. Ce ne sera plus des référents mais des CR informé par cette démarche et s'ils veulent participer à cela. Les membres du CHSCT y seront aussi associés. **RETOUR CFDT :** Ce n'est pas ce que vous dis en réunion CHSCT, une fois de plus vous faites comme vous vous voulez, sans associer correctement les IRP.

8) **Q :** Formation bus Hybrides, quand et comment (B)

R : Une plaquette a été distribuée afin de pouvoir utiliser rapidement ce bus avec ses commandes de base. La formation à l'éco-conduite sera dispensée à partir de septembre 2013 (à la fin des





formations « Tram ». Au 4 mars un accompagnement sera fait sur les premiers bus hybrides mis en service.

- 9) Q: WC terminus Corol, mettre du gravier ou dalle pour y aller. (B)
R: Une dalle a été posée cette semaine.
- 10) Q: Arrêt « Darcy perrière » mettre le bon nom (tête d'abri) et non « Square darcy ». (B)
R: Ce n'est pas possible cela est son nom commercial.
- 11) Q: Réserve "Tram" doit-elle avoir sa sacoche "Bus"? En effet lorsqu'une réserve fait du tram, cette dernière doit emmener une grosse sacoche comme c'était le cas avant. (T)
R: Oui la réserve doit avoir sa sacoche.
- 12) Q: Suite incident sécurité T2 à Chenôve le 04/02/13, comment se fait-il que le responsable du service ECI demande à ce que les contrôleurs soient uniquement dédiés à leurs tâches. En effet l'heure n'étant pas propice (19h30) (une intervention en cours et autre équipe en pause), une équipe affectée au contrôle et non affecté à la sécurité n'a pas été prévenue pour intervention alors qu'ils étaient à côté. (T) (AVSR)
R: Nous devons vérifier à nouveau ce point car nous n'étions pas sur le même incident que vous pour en discuter en réunion.
- 13) Q: Où en est la problématique SLT ? (T)
R: Une passe a été faite la semaine dernière et certains traminots en seraient contents, A SUIVRE !
- 14) Q: Chauffage / Clim Radio où cela en est-il ? les impostes peuvent-ils être bloqués ? (T)
R: Voir réponse questions N° 1.
- 15) Q: Demande d'avoir le premier jour une personne pour accompagner les nouveaux habilités sur le « Tram ». (T)
R: Le seul moment où cela sera fait c'est au moment, c'est quand la commission d'habilitation demande à ce que le traminot soit accompagné sur son premier service « Tram ».
- 16) Q: Changement des poubelles sur les arrêts « Tram », en mettre une à côté des distributeurs et en mettre une autre à la place des « Points » pour l'arrêt du « tram », en cas de neige impossibilité de voir ce point. (T)
R: cela est un effet induit, nous allons en discuter avec le « Grand Dijon » pour voir ses modifications possibles.
- 17) Q: Fonctionnement de l'écran prise de service en salle Diderot, quand sera-t-il en fonction? (G)
R: Cela est dans les mains du service informatique.
- 18) Q: CEM, faire mettre écrans « info » et « prise de service » dans la grande salle de repos et de prise de service. (G)
R: La commande a été passée le 17 janvier et sera installé mi-février (non fait et relancé).
- 19) Q: Document unique. Demande d'être détaché dans les services. (G)
R: Par principe nous faisons cela sur des réunions paritaire et un salarié de chaque service vient expliquer son métier. Retour CFDT: Nous demandons une journée de détachement dans chaque





service (pour le CHSCT), afin d'étudier les postes et ne pas signer un document qui ne nous paraîtrait pas clair dans nos esprits.

20) Q: Comment seront équipées les salles de repos Diderot et De brosse dès que cette dernière sera opérationnelle? Salle complète comme l'était « Godrans », vraie salle de repos et de détente avec prise de repas normal possible. (G)

R: la salle Bd Debrosses sera aménagée comme l'était « Miroir », la salle faisant 101M². Celle de Diderot étant plus petite sera aménagée après mais plus simplement au vu de sa taille.

21) Q: Installer des porte-manteaux dans les toilettes du CEM, et dans la salle Diderot. (G)

R: Nous ferons cela rapidement.

22) Q: Enlever sur affichage pour navette le fait que l'on peut prendre des clients autres que le personnel. (B)

R: Nous enlèverons le terme « client ». Mais certaines personnes allant sur le site hors les salariés de Kéolis Dijon (Michelin, Inéo, Alstom, grand Dijon,...) peuvent y accéder, nous mettrons un terme correspondant à ces personnes.

23) Q: Navette, où en est l'abribus au CEM ? (B)

R: Cela est fait

24) Q: Nettoyage :

a. Faire nettoyer les toilettes des terminus TRAM tous les jours, car aujourd'hui, c'est plutôt tous les mois, et encore ! (G)

b. Trouver rapidement une solution concernant les odeurs très nocives de ces mêmes toilettes. Nous rappelons que ces odeurs sont elles aussi porteuses de germes. (G)

c. Faire donner à la personne du nettoyage de la salle Diderot du matériel adéquat. Le balai n'a plus de poil. La brosse à récurer est tellement usée qu'elle salit plus la salle qu'elle nettoie. (G)

d. Faire mettre des poubelles plus grosses dans cette salle Diderot. Encore une fois, des poubelles qui débordent, c'est des microbes que nous respirons. (G)

R: Nous voyons rapidement à nouveau avec le prestataire et le salarié Kéolis Dijon qui s'occupe de cette prestation pour faire avancer la problématique.

25) Q: Demandons de vraies formations pour les maîtrises, afin que le personnel ne soit pas démuni lors d'incidents sur le terrain du fait que chacun fait juste avec son expérience propre. (M)

R: Mr d'Harcourt signale que des formations ont été effectuées. Nous lui expliquons que les expériences de chacun ne sont pas mises à la disposition de tous, pour gérer les éventuels prochains incidents. Nous demandons de réactiver les réunions de services, ainsi que des groupes de travail sur ces retours d'expériences pour mieux gérer le réseau.

26) Q: Contrat de travail du personnel PCC, quand ferez-vous ce que vous avez promis ? Mr Monnier devait faire un point sur tous les contrats à faire modifier et comme d'habitude, ne le fais pas. Pouvez-vous régler ce point très rapidement. (M)





R: Il n'y a aucun problème seul deux agents de maîtrise sont venus changer leurs contrats. Il faut s'adresser à Aurore Huart et cela sera fait.

27) Q: Quand seront formés les personnels du pôle info pour gérer les incidents du réseau, ils ont été mis sans formation pour faire cela. (Mkt)

R: De la même manière qu'à la maîtrise, nous allons faire cela avec le retour d'expérience. Retour

CFDT: Nous demandons que le retour expérience ainsi que les MOP (Mode opératoire) soit en commun avec le PCC.

28) Q: Demandons un point complet sur les affaires en cours concernant les AVSR et demandons à ce que soient réglées toutes les sommes qui seraient éventuellement dues. (AVSR)

R: Il y a 17 dossiers en cours dont le plus anciens à 2 ans et demi. C'est Mme prieto qui gère la partie administrative de ce suivi. Nous sommes dans les « clous » et suivons le protocole d'accord de 2008. Retour CFDT: Nous estimons que le responsable du service se cache derrière des points administratifs qui n'en sont pas. Son prédécesseur ne gérait pas de cette façon-là et les indemnités étaient versées bien plus rapidement. Nous avons l'impression que celui ne souhaitent voir avancer les affaires afin de ne pas verser les sommes dues aux agents du fait de la fréquente insolvabilité des tiers.

29) Q: Demande de gants au service EC. (AVSR)

R: cela est envisageable pour l'hiver prochain.

30) Q: Demande de création des mails professionnels pour les contrôleurs. (AVSR)

R: Cela reste possible mais certains agents ne regardent pas leurs mails. Nous allons voir avec l'équipe ce qu'ils en pensent. Retour CFDT: Nous demandons une réponse pour le mois prochain, afin d'éviter le différent que nous avons actuellement avec la direction sur l'usage privé/professionnel des adresses électroniques.

31) Q: Quand sera prêt au CEM, l'affichage électronique de l'affectation des bus et « Tram » pour le démarrage début avril. Rien n'est présent actuellement. (A)

R: Cela devrait être effectif dans la première quinzaine de Mars.

32) Q: Questions diverses

- Réglementation ferroviaire quand en aurons-nous ?
- Le personnel AVSR Travaille aujourd'hui sur repos suite aux divers arrêts de travail dans le service, il leur est impossible de se faire payer, les repos travaillés et doivent récupérer, ce n'est pas logique, qu'en est-il ?

R:

- Nous faisons le nécessaire très vite pour vous les distribuer mais nous pensions que vous alliez aller les chercher vers Nathalie Geeraerts
- La question nous surprend, nous regardons cela.





QUESTIONS Comité d'entreprise

au 20 Février 2013

1) Q : Présentation des comptes 2012 du C.E. par le cabinet latitude Expertise comptable

R : Le cabinet présente les comptes qui ont un excédent de 61062€29 et qui ont été gérés de façon normale sur 2012, cet excédent sera mis sur compte de réserve. L'ancien secrétaire du C.E. tient à préciser que les excédents sont dus pour plusieurs raisons qui sont le fait de plusieurs éléments et ne souhaite pas que soit diffusé le résultat fait avec le document donné en C.E., celui-ci sera affiché et les salariés pourront en prendre note :

- ✓ Œuvre sociale, dû à un nombre d'enfants moins importants que prévus et des jouets négociés à un meilleur prix.
- ✓ Activité voyage, dû à des activités ou voyage non fait.
- ✓ Location, les campings ont moins fonctionnés, mais les locations appartenant au C.E. un peu mieux.

Si vous souhaitez consulter ce document, les délégués du C.E. CFDT et son représentant syndical peuvent vous le montrer.

2) Q : Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2013.

R : Le syndicat CGT signale quelques anomalies de retranscription et souhaiterait que cela ne se reproduise pas.

3) Q : Point sur le C.E.M

- a. Information sur le déménagement.
- b. Quelles sont les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans les couloirs du C.E.M.
- c. Point sur l'emplacement des distributeurs de boissons installés via le C.E.
- d. Locaux sociaux ; difficiles à meubler, trop exigus, trop écartés. Problème de téléphone et internet.
- e. Positionnement des camions du C.E. au C.E.M.

R :

- a. Cela va se passer en 2 temps. Déménagement le 5 avril pour les administratifs fin au 4 avril au soir. Tout devra être fonctionnel au CEM le lundi 8 au matin. Une assistance à maîtrise d'œuvre (AMO) sera choisie et accompagnera le déménagement. Dans un autre temps certains pourront comme ceux travaillant dans l'atelier être déménagés en début de semaine du 1^{er} avril. Les IRP et chaque service auront leur correspondant transfert pour une meilleure cohérence de celui-ci. Attention à la création vos lignes téléphoniques.
- b. Les IRP signalent la non-conformité des locaux sociaux à la norme handicap, nous attendons les éléments de l'architecte pour nous prononcer.





- c. Ok pour ceux déjà en place, nous verrons avec vous pour les autres emplacements, nous faisons un point commun.
- d. En effet il n'a pas l'air simple de meubler, Mme Huart s'occupe de ce dossier.
- e. Nous mettrons les camions sur le parking du personnel, les clés des véhicules pourraient être vers le gardien avec une sortie des véhicules par le portail « BUS ».

4) Q : Information sur l'offre transport au 4 mars

- a. Adaptation du réseau.
- b. Mise en service des P +R.

R :

- a. Comme à l'habitude les changements se font à la rentrée de vacances scolaires. Il y a deux changements principaux sur Liane 4 et ligne 10. La L4 est redressée par la rue de Bruges direction Nation. La ligne 10 est redressée par la rue de Jouvence sans passer par Mimeure Fauconnet et Blériot. L'arrêt Marguerite est supprimé et le Foyer de personne âgée est prévenu pour l'accès « Tram » plus proche. La T2 ira systématiquement à Valmy est le terminus Zénith servira surtout en forte affluence de concert pour ajouter des rames. Nous ferons cela à fréquence constante avec les rames qui viennent d'arriver.
- b. Les Parkings relais sont gérés dans le contrat avec le « grand Dijon » par Kéolis Dijon. De ce fait dès le 4 mars, le barriérage sera appliqué aux automobilistes ayant un titre de transport validé dans les Transports Urbains. En cas de défaillance de ce système c'est le pôle info qui recevra les appels et fera en fonction. Dans les moments de fermeture du pôle c'est le PCC qui gère. Retour CFDT : Nous demandons à ce que soient informés les deux services pour une bonne gestion de ce système.

5) Q : Point sur la billettique

- a. Evolution de la vente à bord.
- b. Demande d'information concernant la vente des tickets unitaires dans les bus hybrides à terme.
- c. Lancement de l'e-boutique.
- d. Point sur la maintenance des Dat.
- e. Demande pour créditer de 75€ le compte des conducteurs sur les DAAC.

R :

- a. Dès la semaine du 25 février les titres papiers ne seront plus achetables au DAAC qui seront modifiés, nous demandons au CR de finir de vendre les fonds de carnets sachant que les carnets complets pourront être échangés par des blocs de 50 cartes pré encodés à 1€50 dès le 4 mars. Des petits dépliants vont être donnés en même temps que les préencodés signalant que Kéolis Dijon offre la valeur de 30cts en attendant que le système soit complètement fonctionnel. Ce système devrait l'être au 13 mai 2013.
- b. Aucun valideurs papier n'étant prévu les titres magnétiques seront de mises.
- c. La mise en service technique devrait être effective fin février et le lancement commercial le





4 mars.

- d. Un problème sur le fournisseur « Ingenico » a été résolu et ne devrait plus impacter le fonctionnement nominal des DAT.
- e. Nous comprenons l'utilité et nous verrons si nous devons rajouter 25€ pour faire 5 carnets en valeur caisse.

6) Q: Information sur la mise en œuvre des bus hybrides.

- a. Date de mise en œuvre.
- b. Dispositif d'accompagnement dont document d'accompagnement.

R:

- a. Les premiers bus hybrides seront mis en œuvre le 4 mars et dans un premier temps sur la liane 4, puis la L6. La ligne Corol ne recevra pas d'hybrides. Nous aurons 102 bus sur 140 environ qui tourneront en heures de pointes. Nous les recevrons au fur et à mesure et cela devrait se terminer fin juillet.
- b. Un document a été distribué pour pouvoir utiliser dans un premier temps le véhicule (démarrage, ouverture des portes PMR,...). Un accompagnement en ligne se fera dès le 4 mars. Une formation à l'éco-conduite est programmée dès septembre 2013 par groupe de 6 personnes.

7) Q: Vidéosurveillance : composition pour la réunion de travail sur ce sujet.

R: Il y aura 6 personnes pour cette première réunion au 14 mars 3. Il y aura 3 personnes du C.E. et 3 du CHSCT (2 Cfdt, 2 FO, 2 CGT). Aux IRP à donner les noms des 2 personnes par organisation.

8) Q: Questions relatives au contrôle des titres :

- a. Demande d'une note de service concernant les contrôles. Difficultés rencontrées par les salariés pour bloquer les valideurs.
- b. Demande de la possibilité d'un raccourci pour les bloquer. Pour des raisons légales et de sécurité évidentes, les agents de conduite ne peuvent passer trop de temps à manipuler l'écran tactile en conduisant (cette modification a été possible techniquement pour l'interrupteur radio FM).

R:

- a. Nous regardons pour faire cela, un membre du CE signale qu'au tram il n'est pas évident de les bloquer en conduisant.
- b. Ce n'est pas possible techniquement, nous ferons au mieux pour éviter le nombre de manipulation, afin de rester concentré sur la sécurité du véhicule.

9) Q: Questions relatives à l'habillement :

- a. Pourquoi les polos pour femme sont-ils si chers en nombre de points? Rappel 18 pts pour ce polo alors que celui des hommes ne valent que 9pts.
- b. Les salariés du groupe TPV n'ont-ils pas de soucis de dotation avec seulement 36 points ?
- c. Dotation identique pour les agents de médiation que les autres salariés en tenue.





d. Demande de continuation de la dotation parka civile pour les salariés de l'atelier.

R:

- a. Ce n'est pas le même prix à l'achat, donc c'est logique. La commission a choisi un tissu de qualité différente impactant le prix. Nous pourrions revenir à une même qualité que celles des hommes et revenir à un prix plus raisonnable. Après discussion avec un membre du CE, la direction accepte pour l'année 2013 que les conducteurs puissent mettre les chemises ou chemisiers blanc de l'ancienne dotation.
- b. Ceci est une règle de répartition en fonction du temps de travail effectué. Après discussion avec la direction les salariés en TPV qui manqueraient de dotation peuvent se rapprocher de la personne qui s'occupe de l'habillement et une avance de point sur 2014 pourra leur être fait.
- c. Nous ne comprenons pas en effet il y aura la dotation prévue.
- d. La parka que vous nous parlez a été achetée hors dotation en 2007, nous retrouvons bien la facture. Les salariés de l'atelier touchent depuis une parka Professionnelle logotée et fluorescente. Nous ne sommes pas là pour acheter des parkas civiles. Chaque salarié en est doté depuis.

10) Q: Respect du protocole d'octobre 2011 relatif à l'adaptation du temps de travail des conducteurs receveurs de Kéolis Dijon notamment l'article 7-4.

R: les membres du CE ne sont pas d'accord sur le principe des 3h45 en effet en début ou en fin de service les 20 et 10 mn se sont pas comptabilisés, faisant monter une pièce à 4h15. La direction ne répond pas et se défile. Nous demandons au CHSCT d'être vigilant sur ce point.

11) Q: Demande à utiliser les réserves à leurs fins utiles.

R: un membre du CE signale que les services réserves sont enlevés aux agents pour le remettre à d'autres afin que ceux-ci puissent voir le bus hybrides pendant la réserve. La direction signale que ce n'est pas une formation mais quand la réserve n'est pas utilisée nous montrons le fonctionnement de ce véhicule afin que le personnel soit mieux informés.

12) Q: Combien de personnes ont eues leurs vacances d'été refusés ?

R:

- ✓ Au service EC, 2 personnes (sur 38) ont été déplacés avec leur accord.
- ✓ Au service exploitation, le groupe non prioritaire a eu quelques déplacements. La réponse de la direction n'est pas claire et cette dernière signale que l'affichage se fera dès le 28 février (comme prévu). Nous verrons cela à cette date et demanderons les chiffres exacts au prochain CE. La direction annonce qu'elle souhaite changer le principe des CA sur trois types de congés. Une réunion aura lieu entre le planning et la commission horaire du CHSCT.

13) Q: questions relatives au « Tram » :

- a. Demande relatives à la commission d'habilitation :





- Demande de mise en place d'une commission paritaire sur les décisions concernant l'habilitation « tram » et établir un barème équitable.
- Pourquoi le secrétaire du CHSCT n'assiste-t-il pas aux commissions d'habilitation « Tram » ?
- Demande de la note de service et de l'échelle de sanction promise par la direction concernant la commission d'habilitation.

- b. Tous les salariés non-roulants effectuent-ils le nombre d'heures requises afin de conserver leur habilitation ?
- c. Demande d'un point sur les conséquences de la mise en service du « Tram » en matière d'effectifs formés insuffisants et par conséquence de fatigue importante des conducteurs habilités. Les services bus de ces agents sont trop souvent changés pour des services « Tram ». Difficultés pour ces agents d'avoir leurs congés, de récupérer leur RC, d'avoir des repos complémentaires le samedi. Les arrêts maladie sont plus nombreux. Que compte faire l'entreprise ?

R :

- a. Nous signalons dans un premier temps que ce n'est pas une sanction. Comme ce n'est pas le cas il n'y aura pas de commission paritaire. De ce fait le secrétaire du CHSCT ne siègera pas à cette commission. Pour Info la liste de base des erreurs est : franchissement de SIGF, survitesse et franchissement de limite de manœuvre, il n'y a pas de franchissement de SLT pour l'instant. **Retour CFDT :** Ayant posé cette question en NAO, nous ne sommes pas d'accord avec la réponse de l'entreprise et verrons ce que nous devons faire pour y accéder.
- b. Oui, le suivi est fait par les responsables de pôle. les agents non roulants ont leur nombre d'heures validés, sauf les personnels en arrêt maladie.
- c. Le nombre de personnes formées au « Tram » est de 143 (sur 250), en effet actuellement ce n'est pas évident et verrons ce que nous pouvons faire..... !!!!!!!

14) **Q :** Demande à ce que les membres du C.E. soient informés de la teneur de la note de service convenue lors du dernier C.E. concernant les éléments essentiels de sécurité sur un bus en exploitation légale et responsable, interdisant l'exploitation dans certains cas.

R : Un membre du CE signale que cela devait être fait, celui-ci va se rapprocher d'Hubert d'Harcourt et cela sera fait.

15) **Q :** le 01/01/2013, le bus 296 a dû sortir avec le clignotant gauche HS : est-ce raisonnable et responsable ?

R : Non cela ne l'est pas. A suivre en parallèle avec la question précédente.

16) **Q :** Pourquoi certains bus ne sont-ils encore pas démarrés les matins d'hiver ? (voir discussion du CHSCT de décembre 2012)

R : Tous les véhicules ont été démarrés avec le personnel qui arrivait à 3h du matin. Il y a eu quelques petites erreurs qui ont été corrigées.

17) **Q :** Présentation des règles de pose des congés de l'atelier.





R: Mise en place de trois groupes de priorité et cela par métier et par ancienneté. Dépose des CA mi-novembre et réponse mi-janvier.

18) **Q:** Erreur sur les paies des agents de maîtrise depuis plusieurs mois. Encore plus visibles pour le mois de janvier avec la distribution parallèle de la feuille d'attachement. Des repos travaillés ne sont pas inscrits. Est-ce volontaires de la part de certains responsables, si non qu'en est-il ?

R: Non ce n'est pas un acte volontaire, quand il y a erreurs, allez voir son N+1. Des erreurs ont déjà été corrigées. Sinon le N+2 est aussi disponible en cas de problèmes.

19) **Q:** Demande d'une feuille annexe explicative du paiement du 1/10^{ème}.

R: Ceci est une demande récurrente et Marin Poncet fera une explication de « texte » mais qui ne sera que général car chaque salarié à un calcul différent

20) **Q:** Demande d'un point sur le PV de la commission mutuelle communiqué lors de la dernière séance.

R: Quelques interventions n'ont pas été mentionnés dans le P.V., nous demandons à ce que ce soit bien fait la prochaine fois. Prochaine commission le 11 Avril.

21) **Q:** Transmission du plan de formation 2012 réalisé.

R: A la demande du délégué syndical F.O., ce dernier souhaite ce document avec le cerfa officiel 2483. Ok nous ferons ce débat une prochaine fois avec le cerfa en question et non les documents distribués ce jour.

22) **Q:** points sur les recrutements et embauches depuis la précédente réunion.

R: 2 Agent de maîtrise PCC (1 venant de la conduite, l'autre du contrôle), 2 AVSR (2 venant de la conduite), un mainteneur bus venant de l'extérieur, un gestionnaire Mkt venant de l'extérieur et deux recrutement en cours (assistant administration du personnel et paie, un web manager en charge en particulier des réseaux sociaux).

23) **Q:** où en est le protocole d'accord paritaire hommes/femmes ?

R: cela est en stand-by du fait de l'arrêt de travail de la personne en charge de ce dossier. Suite à la remarque d'un membre, nous signalons que tous les dossiers ne sont pas partagés.

24) **Q:** Demande de présentation des organigrammes de l'entreprise.

R: Cela est reporté encore au mois prochain, Y a t-il quelque chose à cacher ? cela fait déjà deux fois.

25) **Q:** Demande de retrait de la page Facebook DIVIA, et la mise en place d'une « charte modération » avec le futur embauché pour l'utilisation des réseaux sociaux.

R: La gestion sera faite par la personne qui doit être embauché très rapidement. Pour votre info, nous allons développer les systèmes intranet/extranet en 2013, une version bêta sera prête en octobre avec une fonctionnalité sur fin décembre 2013.

26) **Q:** demande d'un envoi séparé des PV du C.E. et de la convocation du mois suivant.

R: oui nous pouvons le faire mais par mels pour ne pas surcharger le travail des assistants RH.

27) **Q:** Demande de mise en place de réunion pré C.E. entre titulaires et suppléants

R: Nous ferons et FO stipule bien au secrétaire de convier aussi les suppléants à ces réunions.





28) Q: proposition d'ouverture élargie des horaires d'ouverture du C.E. au-delà de 17h deux à trois fois par mois et pour les salariés commençant leur service tard dans l'après-midi ou le soir.

R: Nous verrons cela en réunion le 21/2 en interne. L'ancien secrétaire signale que cela ne se fera pas au détriment des horaires des personnes de F.O. qui tiennent des permanences. Et dans tous les cas la personne de la CFDT qui tiendra cette permanence devra connaître tout le système de fin de permanence avant de s'y atteler (A condition qu'on veuille bien lui montrer comment cela se pratique).

29) Q: proposition de demander aux salariés leurs adresses mails par un courrier afin de pouvoir par la suite leur adresser les informations du C.E. par ce moyen plutôt que par courrier.

R: A voir aussi dans la réunion du 21/2 entre élus. Le président signale que la lignée de l'ouverture à l'intranet c'est intéressant.

30) Q: Date de la prochaine réunion et transmission du tableau prévisionnel des réunions pour 2013.

R: CE et DP :

- ✓ 20 mars
- ✓ 17 avril
- ✓ 15 mai
- ✓ 19 juin
- ✓ Juillet/Août à définir
- ✓ 18 septembre
- ✓ 16 octobre
- ✓ 20 novembre
- ✓ 18 décembre

CHSCT :

- ✓ 13 mars
- ✓ 12 juin
- ✓ 2^{ème} semestre à définir

La prochaine réunion aura lieu le 20 mars.

